



COMMISSION EUROPÉENNE

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D'EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

**POSTE PRIORITAIRE D'EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ
LES DOSSIERS DE CANDIDATURES DOIVENT ÊTRE ADRESSÉS PAR LES
ADMINISTRATIONS GESTIONNAIRES*, AU PLUS TARD LE 10/12/2024, AU
SGAE A**

**FOUAD ACHIBA, ADJOINT AU CHEF DE BUREAU
FOUAD.ACHIBA@SGAE.GOUV.FR**

**LUCIE APPRIOU, ADJOINTE AU CHEF DE BUREAU
LUCIE.APPRIOU@SGAE.GOUV.FR**

**COPIE A DAVID SZWARCBERG, CHEF DU BUREAU « COORDINATION,
COMMUNICATION, RELATIONS PUBLIQUES, INFLUENCE »
DAVID.SZWARCBERG@SGAE.GOUV.FR**

*** TOUT DOSSIER DE CANDIDATURE ADRESSÉ DIRECTEMENT AU SGAE
PAR LE CANDIDAT NE POURRA ÊTRE RECEVABLE**

DG – Direction – Unité	COMM.B.3
Numéro de poste Sysper:	300849
Personne de contact:	Agnes LAKATOS
Prise de fonctions souhaitée:	2 trimestre 2025
Durée initiale:	2 années
Lieu de détachement:	<input checked="" type="checkbox"/> Bruxelles <input type="checkbox"/> Luxembourg <input type="checkbox"/> Autre: Click or tap here to enter text.
Type de détachement	<input checked="" type="radio"/> Avec indemnités <input type="radio"/> Sans frais
Cet avis de vacance est ouvert aux:	
<input checked="" type="radio"/> États Membres de l'UE ainsi qu'aux <input type="checkbox"/> pays AELE suivants: <input type="checkbox"/> Islande <input type="checkbox"/> Liechtenstein <input type="checkbox"/> Norvège <input type="checkbox"/> Suisse <input type="checkbox"/> pays tiers suivants: ... <input type="checkbox"/> organisations intergouvernementales suivantes: ...	
<input type="radio"/> Accord AELE-EEE In-Kind (Islande, Liechtenstein, Norvège)	

Délai des candidatures	<input checked="" type="radio"/> 2 mois <input type="radio"/> 1 mois Date limite pour postuler: 17-12-2024
------------------------	---

Présentation de l'entité (nous sommes)

L'unité de la communication web Europa (DG COMM/B3) de la DG Communication. En tant que chef de file de la communication externe, l'unité oriente les activités de communication institutionnelle en ligne de la Commission, en fournissant une gouvernance, des lignes directrices et un système institutionnel de publication web.

Le poste relève du secteur «Gouvernance, politiques, normes et suivi», chargé d'établir et de maintenir une gouvernance solide du web en élaborant des politiques, des normes et des lignes directrices pour assurer l'alignement des activités des services de la Commission dans ce domaine (y compris en ce qui concerne la protection des données et l'accessibilité). Le secteur gère les demandes web émanant des DG (concernant des nouveaux sites, des URL, etc.), conseille les demandeurs sur les solutions à mettre en œuvre et les aide à analyser les nouvelles fonctionnalités (en vue d'assurer leur conformité). Le secteur assure également un suivi des synergies et des gains d'efficacité au sein de la Commission, y compris la collecte d'informations sur les projets web et la gestion d'un inventaire web et des rapports y afférents. Outre l'évaluation des performances et de la conformité des sites web, le secteur est en charge du contenu du 'Europa Web Guide', veillant à ce qu'il reste actuel et facile d'emploi.

Présentation du poste (nous proposons)

Nous proposons un poste de chef d'équipe en matière de gouvernance web, dont les principales tâches sont les suivantes:

- Contribuer à la définition des objectifs stratégiques généraux, du programme de travail et des objectifs spécifiques du secteur au sein de l'équipe et veiller à ce que les ressources de l'équipe soient allouées efficacement à la réalisation de ces objectifs.
- Assurer un suivi des activités et en rendre compte à l'égard de la hiérarchie, y compris en ce qui concerne les risques opérationnels.

- Évaluer les performances, identifier les problèmes et les risques émergents et prendre des mesures correctives
- Contribuer à la définition des services à couvrir au moyen de contrats externes en analysant le flux de production, le système de back-up et ses besoins
- Assurer la coordination quotidienne des PXE

Profil du titulaire (nous recherchons)

Nous recherchons un candidat très motivé présentant:

- Une solide expérience informatique (connaissance des systèmes CMS, des outils web, etc.), avec une expérience en matière de gouvernance
- Une compréhension d'un environnement informatique institutionnel complexe et ses implications pour la gouvernance
- Une connaissance des règles en matière d'accessibilité et de protection des données
- Une expérience dans la gestion de domaines est un atout
- Une aptitude à gérer les flux de production, à planifier leur mise en œuvre, à attribuer les tâches et à organiser le travail
- Une capacité de réflexion stratégique et analytique, une aptitude à définir des modules de travail sur la base de l'analyse des questions, des demandes, etc.
- Une expérience en matière d'analyse de données
- Une expérience en matière de codification des règles serait un atout
- Une expérience de l'utilisation d'outils fondés sur l'IA serait un atout
- La connaissances des normes UX, d'utilisabilité et de SEO
- Une aptitude à travailler sous pression et dans des délais serrés
- De très bonnes compétences en matière de gestion des personnes
- De très bonnes capacités de communication (à l'écrit et à l'oral, au minimum en anglais), une capacité à structurer et à partager les informations, qu'elles soient hautement techniques ou réglementaires

Critères d'éligibilité

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C(2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devrez obligatoirement remplir les critères d'éligibilité suivants **à la date de début du détachement** :

Expérience professionnelle : posséder une expérience professionnelle d'au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD;

Ancienneté de service : avoir une ancienneté d'au moins un an (12 mois) auprès de votre employeur actuel, dans un cadre statutaire ou contractuel;

Employeur : être employé par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (e.g. agence ou institut de régularisation), une université ou un organisme de recherche indépendant.

Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d'une des langues de l'Union européenne et une connaissance satisfaisante d'une autre langue de l'Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu'il est appelé à exercer. Si vous venez d'un pays tiers, vous devrez justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l'Union européenne nécessaire à l'accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

Conditions du détachement

Durant toute la durée de votre détachement, vous devrez rester employé et rémunéré par votre employeur et devrez également rester couvert par votre sécurité sociale (nationale).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et serez soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d'absence de conflit d'intérêts qui y sont définies.

Dans le cas où le poste est publié avec indemnités de séjour, celles-ci ne vous seront octroyées que si vous remplissez les conditions prévues à l'article 17 de la décision END.

Le personnel en poste dans une délégation de l'Union européenne doit obligatoirement disposer d'une habilitation de sécurité (jusqu'au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément [à la décision de la Commission \(EU – Euratom\) 2015/444 du 13 mars 2015](#)). Il vous appartient de lancer cette procédure d'habilitation de sécurité avant d'obtenir la confirmation de votre détachement.

Soumission des candidatures et procédure de sélection

Si vous êtes intéressé, veuillez suivre les instructions données par votre employeur pour postuler.

La Commission Européenne **acceptera seulement les candidatures qui auront été soumises par l'intermédiaire de la Représentation Permanente / Mission Diplomatique de votre pays auprès de UE, le secrétariat de l'AELE (EFTA) ou par le(s) canal (canaux) qui aura (auront) été spécifiquement convenu(s).** Les candidatures reçues directement de votre part ou de votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez envoyer votre candidature sous format **CV Europass** ([Créez votre CV Europass | Europass](#)) en français, anglais ou allemand. Votre CV doit obligatoirement mentionner votre nationalité.

Veillez ne pas ajouter d'autres documents (tels que copie de carte d'identité, copie des diplômes ou attestation d'expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

Traitement des données à caractère personnel

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ⁽¹⁾. Ces dispositions s'appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

⁽¹⁾ Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l'Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) n° 45/2001 et la décision n° 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39).